

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2014**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

**CHAPITRE 18**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR**

**VERSION FRANCAISE**

*page intercalaire*

# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	13
3.3. PERSPECTIVES	17
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	17
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	17
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>23</b>
<b>6. PROGRAMME 241: DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	<b>27</b>
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	30
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	30
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	32
<b>7. PROGRAMME 242: MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES</b>	<b>35</b>
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	38
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	39
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	40
<b>8. PROGRAMME 243: DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES</b>	<b>41</b>
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	44
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	45

<b>9. PROGRAMME 244: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	<b>47</b>
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	49
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	50
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	52

## ANNEXE

### TABLEAU DE BUDGETISATION

## Note explicative

---

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emploi (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

*page intercalaire*

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**

*page intercalaire*

## 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La circulaire n° 002/CAB/PR du 09 juillet reconnaît à l'enseignement supérieur un rôle primordial dans l'amélioration substantielle de la productivité globale du système productif et des filières porteuses de croissance en particulier.

La demande des ressources par le MINESUP dans le cadre du budget programme s'inscrit par conséquent en droite ligne des objectifs de développement clairement déclamés dans les documents stratégiques que sont la Vision du Cameroun horizon 2035 et la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

La réalisation optimale de ces objectifs notamment ceux exprimés dans le DSCE, suppose des actions orientées vers trois directions : une croissance forte et durable, un emploi en quantité et de qualité pour les jeunes et les seniors et une gestion des affaires publiques exemplaire et orientée vers la satisfaction des besoins fondamentaux des populations.

Les perspectives d'une croissance forte et durable permettant une réduction substantielle du sous-emploi et une réduction de la pauvreté sont tributaires de la qualité du capital humain dont dispose le pays. Dans un environnement fortement concurrentiel, les enjeux sont donc la qualité de la formation des jeunes, la pertinence sociale de leurs diplômes et leur insertion professionnelle. C'est ce qui justifie l'intérêt soutenu des Etats en général et celui du Cameroun en particulier à la formation du capital humain.

En ce qui concerne spécifiquement le Cameroun et son système d'enseignement, le Gouvernement lui a assigné une mission fondamentale à savoir : fournir à l'économie nationale des ressources humaines quantitativement et qualitativement aptes à respectivement, soutenir efficacement et durablement la croissance et contribuer, par son implication dans les activités économiques innovantes au développement économique du Cameroun. Cette mission s'inscrit en droite ligne de l'idée largement partagée dans l'économie du savoir selon laquelle «le partage du savoir est, à la fois, un multiplicateur de croissance pour une nation, un déterminant essentiel de son potentiel d'innovation, et un puissant levier de lutte contre la pauvreté ».

Dans cette perspective, le DSCE exprime à l'endroit du MINESUP des attentes fortes. Il s'agit de :

- l'amélioration et la diversification de l'offre de formation et de l'assistance aux étudiants ;
- l'amélioration de la qualité de la formation et de sa pertinence sociale ;
- l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur ;
- l'adéquation de la recherche universitaire et les besoins de développement socio économique ;
- l'amélioration de la gestion du système d'enseignement supérieur.

## 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

D'après les textes portant organisation du Gouvernement, le MINESUP est chargé de :

- l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur ;
- l'organisation, du fonctionnement et du contrôle pédagogique de l'enseignement supérieur ;
- la promotion et la diffusion de la recherche universitaire

A ce titre,

- il étudie et propose au Gouvernement les voies et moyens visant à l'adaptation en permanence du système d'enseignement supérieur aux besoins réels de la société ;
- il assure une liaison permanente avec tous les secteurs de la vie nationale en vue de professionnaliser davantage les enseignements et d'améliorer en conséquence l'employabilité des jeunes dont il a la charge ;

- il exerce la tutelle des universités, des instituts privés d'enseignement supérieur (IPES) et les établissements supérieurs publics à statut particulier ;
- il promeut la recherche et la coopération universitaires.

En résonance aux missions ci-dessus énoncées, les actions du MINESUP sont conduites dans trois domaines : l'enseignement, la recherche et l'appui au développement.

### 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

L'évaluation de l'exécution du budget du MINESUP pour les trois dernières années s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- la densification et la reconfiguration de la carte universitaire ;
- la professionnalisation et l'amélioration de la qualité ;
- le suivi et l'évaluation des activités de recherche ;
- la production des ressources humaines au profit des secteurs de concentration retenus dans le DSRP ;
- la coordination des activités des services centraux.

Cette évaluation va permettre d'ouvrir de nouvelles pistes aux fins soit de conforter l'action, soit de la réorienter ou tout simplement de l'annuler.

#### 3.1 BILAN TECHNIQUE

Les activités mises en œuvre au MINESUP peuvent s'apprécier à travers les axes ci-dessus repris.

##### 1.1.1.1. Densification et la reconfiguration de la carte universitaire

Pour répondre à la demande sociale d'enseignement supérieur, le nombre d'universités, ainsi que celui des Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES), tirant pleinement avantage de la loi d'orientation du 16 avril 2001 et du régime fiscal spécial relatif au service public qu'est l'éducation, n'a cessé d'augmenter. On est passé dans le secteur public de **06 universités au 19 janvier 1993 à 08 universités en 2008-2010**. Dans le secteur privé, l'offre a connu un accroissement exponentiel (**05** en 2000 et plus de **136** en 2012). Les Instituts d'enseignement privé (IPES), fortement concentrés dans les zones urbaines, accueillent plus de **25%** des étudiants prioritairement dans les filières de gestion et de management. On note toutefois, un accroissement remarquable des filières techniques. Des systèmes de tutorat des universités publiques sur les IPES permettent de veiller à l'assurance-qualité.

Spécifiquement depuis 3 ans, on a assisté à la création de :

- 2 universités (Maroua et Bamenda);
- 2 universités virtuelles (1 à vocation nationale et 1 à vocation sous régionale) ;
- 1 zone franche universitaire en cours de création. Elle forme actuellement par an 300 ingénieurs polytechniciens à Yaoundé et 200 ingénieurs managers à Douala ;
- 70 nouveaux établissements créés dans les universités (écoles, instituts et facultés) dans les principaux domaines suivants : médecine (5 universités), génie industriel (3), beaux-arts (2), sciences halieutiques (1), tourisme (1) environnement (2), mines (1) agriculture (2), transports et logistiques (2), sciences vétérinaires (2), etc.
- 100 nouveaux laboratoires scientifiques et de recherche ;
- 75 nouveaux instituts privés d'enseignement supérieur (IPES), formant dans 4 nouvelles filières professionnalisantes et 60 spécialités scientifiques pour tenir compte de la diversification de l'économie

camerounaise.

### 1.1.3.2. Amélioration de l'accès

De nombreux travaux de constructions, de réhabilitations, d'extensions et d'équipements des infrastructures académiques sont en cours dans l'ensemble des universités. Notamment ceux des établissements suivants :

- Faculté de médecine et des sciences pharmaceutiques de l'Université de Douala.
- Faculté de génie industriel de l'Université de Douala ;
- Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique Douala ;
- Faculty of Health Sciences de l'Université de Buea ;
- Faculty of Education de l'Université de BUEA ;
- Bio-unit technologie ;
- ENS de Maroua ;
- Institut du Sahel Maroua ;
- Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales, UY1 ;
- Ecole Normale Supérieure de Yaoundé I ;
- Ecole Nationale Supérieure Polytechnique UY1
- Ecole Nationale Supérieur d'Agro-industrie de l'Université de Ngaoundéré ;
- Institut Universitaire de Technologie de Ngaoundéré ;
- Ecole de médecine et sciences vétérinaires de Ngaoundéré ;
- ESSTIC UY2 ;
- Institut des relations internationales ;
- Filière Bois, Environnement et Eau à l'antenne de l'université de Dschang à Ebolowa ;
- UIT de Bandjoun à Dschang
- FASA de Dschang,
- Ecole Normale Supérieur Bamenda (ex ENSAB de Bambili) ;
- Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique Bamenda (ex ENSAB Bambili) ;
- Blocs pédagogiques et blocs des bureaux de certains établissements facultaires.

### 1.1.3.3. Professionnalisation et amélioration de la qualité

Pour adapter l'offre de formation à la demande potentielle du marché, les activités suivantes sont menées :

- L'opérationnalisation du système LMD dans les universités d'Etat et privées ;
- L'élargissement de l'offre des formations scientifiques, technologiques et professionnelles. Ces formations (publiques et privées) accueillent actuellement 18% des effectifs des universités ;
- La rénovation des programmes de formations pour les adapter aux besoins des marchés de l'emploi et du travail. Le taux des programmes restructurés est de 25% des programmes facultaires et de 25% des filières de formation technologique et professionnelle (FTP) ;
- Le développement des TICS. Des ressources documentaires électroniques et papiers ont été acquis au niveau du centre interuniversitaire de mutualisation et de diffusion en réseau des ressources documentaires (CIRD). Les universités YDE1, YDE2, DOUALA et BUEA ont été raccordées au réseau fibre optique de CAMTEL via le réseau interuniversitaire de télécommunications (RIC). Ce raccordement a permis, après négociation avec la Camtel de réduire les coûts d'accès au réseau net de 40%.

En vue d'améliorer la qualité, l'enseignement supérieur s'emploie également à offrir de bonnes conditions de vie et de travail aux enseignants et aux étudiants au sein des campus universitaires, notamment en renforçant l'offre en infrastructures administratives (bureaux) et sociales (logements estudiantins, restaurants, infrastructures sportives, sanitaires, etc.

S'agissant des infrastructures sociales :

- 1200 places de restaurant ont été construites dans les universités de Buea, Maroua et Douala ;
- 1700 lits dans les universités de Ydé 1 & Ydé 2, Buea et Maroua ;
- de nombreuses infrastructures sportives et sanitaires construites et/ou réhabilités, notamment dans le cadre des jeux universitaires.

#### **1.1.3.4. Suivi et l'évaluation des activités de recherche universitaire**

- Le plan directeur de la recherche est en cours de finalisation. Celle-ci se fait par des experts, retenus après appel international à manifestations d'intérêt ;
- En termes de financement de la recherche, 2 premiers trimestres ont été payés (5 milliards FCFA) dans le cadre du Compte d'affectation Spéciale pour la modernisation de la recherche sur une dotation inscrite en 2013 de 9 milliards 600 millions ;
- De nombreux livres (130), publications (700) et 10 brevets d'invention sont enregistrés dans le registre de la production scientifique universitaire.

#### **1.1.3.5. Production des ressources humaines**

L'enseignement supérieur produit actuellement en moyenne par an :

- 38 médecins spécialistes dont au moins 1/3 de femmes ;
- 88 médecins généralistes dont 38% de femmes ;
- 15 techniciens supérieurs biomédicaux dont 45% de femmes ;
- plus de 900 ingénieurs et techniciens supérieurs toutes spécialités des universités de Dschang, Douala, Buea, Yaoundé 1 et N'Gaoundéré ;
- 140 techniciens de santé ;
- 5,363 enseignants de l'enseignement secondaire sortis des Ecoles Normales de Yaoundé 1, Maroua et Bamenda ;
- 1922 enseignants de l'enseignement secondaire sortis de des Ecoles Normales Supérieures d'Enseignement Technique de Douala et de Bamenda ;
- 100 jeunes entrepreneurs des incubateurs.
- 1000 ingénieurs sortis de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique, de la faculté de génie industrielle, de l'Ecole de Géologie et des mines et de l'Institut Supérieur du Sahel ;
- Près de 850 techniciens sortis des Instituts Universitaires de Technologie ;
- 540 ingénieurs et techniciens agronomes sortis de la FASA, de l'ENSAI de l'Institut des sciences halieutiques et de la faculty of agriculture de l'Université de Buéa.

#### **1.1.3.6. Réalisations phares des services centraux du MINESUP**

- Réalisations de nombreuses études ;
- Organisation des assises de refonte des programmes universitaires pour mieux les adapter aux besoins du pays ;
- Tenue annuelle des travaux de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur Privé ;
- Organisation annuelle du Comité Consultatif des Institutions Universitaires (CCIU) ;
- l'organisation systématique des inspections académiques et des services auprès des universités d'Etat, pour s'assurer de leur bon fonctionnement et de la mise en place du système LMD dans sa phase expérimentale démarrée en 2007 ;
- Organisation et suivi des concours d'entrée dans les établissements universitaires et des examens nationaux [BTS (Brevet de Technicien Supérieur), DSEP (Diplôme Supérieur d'Enseignement professionnel) et leurs équivalents respectifs en anglais, HND (Higher National Diploma), HPD (Higher Professional Diploma)] ;
- Tenue du forum universités-entreprises. Ce forum développe la synergie entre l'Université et le monde des Entreprises. Il est question ici d'optimiser l'employabilité des étudiants. A cet effet, l'adoption et la mise en application de la Charte entre l'Université et les Entreprises canaliseront la collaboration entre

les deux entités, avec en visée, de rendre réel le slogan paradigmatique du système LMD « Un Etudiant – un Emploi » ;

- Assurance annuelle de la couverture médicale des enseignants et des cadres du MINESUP à travers la mise en exécution permanente de la convention signée en 2006 avec une compagnie d'assurance de la place ;
- Organisation annuelle de l'opération Campus sans SIDA dans les universités d'Etat à travers :
  - l'organisation des campagnes de sensibilisation et de dépistage gratuit du VIH ;
  - la prise en charge gratuite des infections sexuellement transmissibles dans tous les campus ;
- Renforcement des capacités des étudiants à la prévention des IST/VIH/SIDA par la formation de 160 pairs éducateurs dans l'ensemble des universités d'Etat ;
- Tenue annuelle des réunions au sein des cadres de concertation statutaires avec les différentes composantes de la communauté universitaire (CTS-Etudiants, CCP-Enseignants, CCS-personnel d'appui et les différents syndicats), pour résoudre les problèmes spécifiques soulevés par leurs membres ;
- Concertation permanente avec les bailleurs des logements universitaires privés et les étudiants au sein des instances instituées à cet effet (brigade spéciale et antennes) dans le sens de la mise en application de la réglementation en vigueur en la matière et pour entretenir la paix et la sérénité au sein des campus ;
- Appuis à la modernisation de la recherche universitaire par les appuis multiformes (mobilités des enseignants-chercheurs nationaux et étrangers, finalisation des thèses et autres mémoires, etc.), la production des ouvrages didactiques et l'institution, octroi et suivi de la prime à la modernisation de la recherche ;
- Consolidation du fichier des personnels du MINESUP ;
- Renforcement permanent des capacités des personnels du MINESUP ;
- Appui et suivi de la consolidation foncière dans les universités ;
- Assistance aux étudiants camerounais:
  - Octroi annuel des aides universitaires multiformes. En moyenne par an :
    - 780 étudiants camerounais vivant à l'étranger ;
    - 22 étudiants en situation de réelle nécessité sur le sol camerounais.
  - Organisation des stages de vacances et du workstudyprogramm

Par an :

- 700 étudiants sous forme de stages ;
- 150 étudiants dans le cadre du WorkStudy Programm ;

□ le paiement de la prime d'excellence

En 2009/2010 un montant total de 2 milliards 900 millions FCFA a été alloué à 58.000 étudiants méritants et défavorisés, dont 56 371 étudiants des universités d'Etat et 1.629 des Instituts privés d'enseignement supérieur (IPES). En 2010/2011 la bourse d'excellence d'un montant total de 3 milliards 900 millions a été accordée à 71 000 étudiants meilleurs et défavorisés dont 24 850 étudiantes. Pour le compte de l'année académique 2011/2012 une dotation de 4 milliards 500 millions a été payée aux étudiants des universités d'Etat et des instituts privés d'enseignement supérieur.

### 3.2 BILAN FINANCIER

Le ministère de l'enseignement supérieur, dans le cadre de ses actions organiques, bénéficie d'une allocation budgétaire annuelle. Jusqu'en 2010, cette dernière intégrait aussi bien les ressources internes propres que les ressources spéciales internes (IADM). Elle est donnée en dotations de fonctionnement et en dotations d'investissement.

En commençant par l'année 2010, relevons que le MINESUP a reçu un budget total de 43 milliards 711 millions. Sans prise en compte des salaires, ce budget était de 25 milliards 511 millions FCFA. Les

engagements pour 2010 ont été de **15 milliards 724 millions 140 mille FCFA** soit un taux d'exécution de 62%. Corrigé des abattements et du blocage induit par l'ordonnance 2010/001 du 15/09/10, d'un montant total de **9 milliards 652 millions FCFA**, ce taux d'exécution est de 99%.

Par type de dépenses, le taux de consommation des crédits a été de :

- Budget de fonctionnement hors salaires : **7 milliards 137 millions 667 mille FCFA**, soit un taux de réalisation de 75% pour l'enveloppe de base et de 98% de l'enveloppe corrigée par l'abattement.

- Budget d'investissement : au total **8 milliards 586 millions 479 mille FCFA**, soit un taux de réalisation de 54% de l'enveloppe de base, et de 100% de l'enveloppe corrigée. La répartition par source de financement de ces crédits d'investissement consommés a été la suivante :

- Financement sur ressources internes ordinaires pour les autres projets MINESUP : **5 milliards 729 millions 594 mille FCFA**, soit un taux de réalisation de 100% de l'enveloppe corrigée ;

- Financement sur ressources internes spéciales IADM pour le projet PROACTP:

**2 milliards 856 millions 885 mille FCFA**, soit un taux de réalisation de 100% de l'enveloppe corrigée.

- *Au niveau des universités d'Etat*, la subvention de **4 milliards 500 millions FCFA** mise à la disposition de l'ensemble des universités en vue d'améliorer leurs infrastructures d'accueil a été entièrement débloquée par le MINFI.

**En 2011**, le MINESUP a reçu un montant total de 32 milliards 265 millions FCFA. Soit **25 265 000 000 FCFA de fonctionnement repartis ainsi qu'il suit :**

- **17 455 000 000 pour** Dépenses permanentes de personnels ; 750 millions pour eau, électricité et téléphone, 5 500 000 000 FCFA pour les bourses et stages, 1 250 000 000 FCFA pour biens et services et 310 000 000 FCFA pour les autres dépenses de personnels. A la fin de septembre 2011, le niveau de consommation hors salaires, eau, électricité et téléphone est de 6 427 934 816 FCFA soit 91,04%.

- Pour ce qui est de l'investissement, le MINESUP a reçu une dotation de 7 000 000 000 FCFA. A la fin de septembre 2011, le montant total des crédits consommés a été de 5 467 071 045, soit un taux de consommation de 78%.

- o L'ensemble de ces informations est résumé dans le tableau ci-dessous.

### Libellés

#### Dotation Annuelle 2011

#### Taux d'exécution

#### Budget Fonctionnement

**25,265,000,000**

#### Salaires

17,455,000,000

#### Eau, Electricité, Téléphone

750,000,000

#### Budget Fonctionnement Hors Salaires

**7,060,000,000**

91.04%

#### Autres Dépenses de Personnel

310,000,000

99%

#### Bourses et Stages

5,500,000,000

90%

#### Dépenses de Biens et Services

1,250,000,000

98%

**Budget Investissement****7,000,000,000**

98%

Ressources Internes Ordinaires

7,000,000,000

98%

Ressources Internes Spéciales

-

**TOTAL BUDGET MINESUP Hors Salaires****14,060,000,000**

94.5%

**TOTAL BUDGET MINESUP****32,265,000,000**

S'agissant de l'année 2012, Le ministère de l'enseignement supérieur a reçu une dotation de 42 milliards 491 millions ainsi répartie ; 27 milliards 491 millions pour le fonctionnement dont 19 milliards 373 millions pour les salaires, 861 millions pour l'eau, l'électricité et le téléphone 318 millions pour les autres dépenses de personnel, 5milliards 500 millions pour les bourses et stages, 1milliard 439 millions pour les biens et services, et enfin 15 milliards pour l'investissement. Au terme de l'année 2012, les montants des crédits consommés s'élevaient à 7 milliards 6millions 633mille francs CFA pour le fonctionnement soit 96,55% en valeur relative et 12 milliards 900 millions pour l'investissement soit 86% de la dotation annuelle. Le tableau ci-joint présente les dotations budgétaires de l'exercice 2012 par rubrique.

**Libellés****Dotation Budgétaire 2012**

Taux d'exécution annuelle

**Budget Fonctionnement****27,491,000,000**

Salaires

19,373,000,000

Eau, Electricité, Téléphone

861,000,000

**Budget Fonctionnement Hors Salaires****7,257,000,000**

96,55%

Autres Dépenses de Personnel

318,000,000

78%

Bourses et Stages

5,500,000,000

98%

Dépenses de Biens et Services

1,439,000,000

96%

**Budget Investissement****15,000,000,000**

86%

Ressources Internes Ordinaires

15,000,000,000

86%

Ressources Internes Spéciales

**TOTAL BUDGET MINESUP Hors Salaires**  
22,257,000,000

**91, 27%**

**TOTAL BUDGET MINESUP**  
42,491,000,000

Le tableau et le graphique ci-après donnent l'évolution des ressources financières allouées au MINESUP entre 2010-2012

Tableau 1 : Budget du MINESUP de 2010-2012 avec taux de consommation des dotations

Année
<b>2010</b>
<b>2011</b>
<b>2012</b>
<b>Montant en millions FCFA</b>
<b>Taux de consommation</b>
<b>Montant en millions FCFA</b>
<b>Taux de consommation</b>
<b>Montant en millions FCFA</b>
<b>Taux de consommation</b>
<b>Fonctionnement</b>
27 711
81%
25 265
91,04%
27 491
96,55%
<b>Investissement RIO</b>
10 000
100%
7 000
98%
15 000
86%
<b>Investissement RIS</b>
6 000
63%
0
-
0
0
<b>Total</b>
<b>43711</b>
<b>32 265</b>
<b>42 491</b>
<b>91,27%</b>

## Graphique

1.1.

### **3.3 PERSPECTIVES**

Pour la période 2014-2016, le MINESUP poursuivra trois objectifs sectoriels arrimés à la nouvelle gouvernance universitaire et définis dans le DSCE, conformes à ses missions régaliennes: enseignement, formation et recherche, sans oublier les aspirations des populations à la base. Ces objectifs consistent à :

- améliorer l'accès, promouvoir la qualité et la pertinence socioéconomique de la formation et de la recherche universitaires ;
- améliorer l'employabilité des diplômés issus des institutions universitaires camerounaises; et,
- améliorer la gouvernance universitaire.

Pour y arriver, une importance particulière continuera d'être accordée à la formation technologique et professionnelle. Cette priorisation en faveur de l'enseignement technologique et professionnel participe en effet de la volonté du Gouvernement, d'accroître considérablement l'employabilité des diplômés issus des institutions universitaires camerounaises, d'une part, et d'autre part, à répondre à la grande demande nationale en ressources humaines hautement qualifiées pour la mise en œuvre des grands projets structurants du Cameroun.

Concrètement, l'enseignement supérieur poursuivra l'investissement dans les infrastructures académiques et sociales universitaires et dans les ressources humaines.

## **4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE**

L'objectif stratégique du MINESUP au cours des trois prochaines années sera de : " Développer un enseignement universitaire professionnalisé associant une formation continue étendue et doublé d'un système de valorisation des acquis de l'expérience, tout en maîtrisant les effectifs en vue de garantir la qualité.

Il s'agit de contribuer à l'augmentation de la productivité dans tous les secteurs d'activités, à travers la formation en qualité et en quantité des ressources humaines en vue de participer significativement à la croissance, au développement et à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Concrètement se propos d e mettre à la disposition de la nation des femmes et des hommes suffisamment armés de savoirs, de savoirs faire et de savoirs être pour assurer le développement du Cameroun.

## **5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES**

La mise en oeuvre des programmes du MINESUP sera suivie par des responsables de programmes. Ils veilleront à la réalisation de toutes les activités concourant à l'atteinte des objectifs de chaque action et donc finanlement des programmes ainsi retenus. Chaque programme opérationnel sera dupliqué au niveau universitaire par les Recteurs et les chefs d'établissements. La synthèse stratégique des programmes est présentée dans le tableau ci-dessous:

Objectif stratégique	Fonctions	Programmes	Objectifs	Indicateur	Baseline 2012	Cible 2016
<i>Professionnaliser les enseignements et promouvoir la recherche pour contribuer à l'augmentation de la productivité, à travers la formation en qualité et en quantité des ressources humaines en vue de participer significativement à la croissance, au développement et à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.</i>	- Enseignement/ - Formation  - Recherche et Appui au Développement	1) Développement de la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur	Accroître la quantité et la qualité des ressources humaines dans les domaines stratégiques définis par le DSCE.	Nombre des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'Enseignement Supérieur	42 120	51,480
		2) Modernisation et professionnalisation des établissements facultaires	Adapter la formation dans les établissements facultaires classiques à la demande des milieux socioprofessionnels	Nombre d'étudiants des facultés ayant obtenu un diplôme professionnel	2640	12680
		3) Développement de la recherche et de l'innovation universitaires	renforcer le système national de la recherche et de l'innovation universitaires ainsi que les transferts des technologies	Nombre d'inventions et d'innovations endogènes réalisées	0	5
		4) Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur enseignement supérieur	L'objectif du programme est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur	91%	97%

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 241

## DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MÉDICALE	Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale formés	Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an	225.0	960.0	Procès verbaux et annuaire statistique de l'Enseignement Supérieur
02	RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE NORMALE	Accroître le nombre des personnels enseignants formés du secondaire	Nombre de personnels enseignants formés par an	7500.0	10000.0	Procès verbaux et annuaire statistiques de l'Enseignement Supérieur
03	RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES	Accroître le nombre des ingénieurs et de techniciens supérieurs formés	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an	500.0	2100.0	
04	RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)	Accroître le nombre des ingénieurs et techniciens supérieurs formés	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an	100.0	500.0	
05	RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE AGRONOMIQUE	Accroître le nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles formés	Nombre d'ingénieurs agronomes des techniciens supérieurs agricoles formés par an	100.0	1500.0	
06	RENFORCEMENT DANS LES FILIÈRES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES	Accroître le nombre des professionnels formés dans les industries culturelles et touristiques	Nombre des professionnels formés dans les domaines concernés par an	100.0	1550.0	
07	AMÉLIORATION DE LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL	Accroître la représentativité de la femme dans l'Enseignement Supérieur technologique et professionnelle	Pourcentage des étudiantes et des enseignantes dans les filières scientifiques et professionnelles	25.0	50.0	
08	COORDINATION DE L'UNITÉ DE GESTION DU PRO-ACTP	Assurer le suivi du programme (PRO-DCTP)	Nombre de rapports trimestriels élaborés	1.0	3.0	
09	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES FORMATIONS DANS LES FILIÈRES TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES	Renforcer les capacités des formateurs	Nombre de formateurs de hauts niveaux recrutés ou formés	300.0	800.0	

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 242

## MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ÉTABLISSEMENTS FACULTAIRES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES FACULTAIRES	Accroître les capacités d'accueil et la qualité des infrastructures dans les Facultés classiques	Nombre d'équipements fonctionnels et d'infrastructures construites ou réhabilitées par an	225.0	960.0	Rapport annuel

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

02	PROMOTION DE L'USAGE DES TIC DANS LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET DE RECHERCHE	Permettre l'accès aux TIC au plus grand nombre des membres de la communauté universitaire	Nombre d'utilisateurs connectés par jour avec un débit d'au moins 1.5 KO chacun	60.0	200.0	Rapport annuel
03	OPERATIONNALISATION DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	Renforcer la professionnalisation dans les établissements facultaires classiques	Pourcentage de personnels compétents formés issus des établissements facultaires	5.0	10.0	
04	DEVELOPPEMENT DES ŒUVRES ET DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRES	Promouvoir l'assistance aux étudiants	Nombre d'étudiants bénéficiaires d'assistances spécifiques	120.0	240.0	RAS
05	DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES FORMES ALTERNATIVES D'ENSEIGNEMENT	Diversifier les offres de formation dans l'Enseignement Supérieur	Nombre d'établissements et de filières homologués et autorisés par an	15.0	25.0	RAS

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 243

## DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	Accroître la performance de la recherche	Nombre de structures de recherche habilitées	0.0	10.0	
02	VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	Ancrer la recherche dans les priorités nationales de développement	Nombre de produits de recherche transférés dans les sociétés (commercialisables)	5.0	10.0	
03	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RECHERCHE	Accroître la visibilité de la recherche	Pourcentage de produits de recherche cyber accessibles	0.0	2.0	
04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	Renforcer les échanges entre l'université et le monde extérieur	Nombre d'accords de coopération ou de partenariats	0.0	4.0	
05	STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	Accroître la performance de la recherche	Nombre de structures de recherche habilitées	0.0	0.0	
06	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RECHERCHE	Accroître la visibilité de la recherche	Pourcentage de produits de recherche cyber accessibles	0.0	0.0	
07	VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	Ancrer la recherche dans les priorités nationales de développement	Nombre de produits de recherche transférés dans les sociétés (commercialisables)	0.0	0.0	
08	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	Renforcer les échanges entre l'université et le monde extérieur	Nombre d'accords de coopération ou de partenariats	0.0	0.0	

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 244

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINESUP	Superviser la mise en œuvre de la politique de l'enseignement supérieur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au MINESUP	0.0	1.0	Rapport d'activité
02	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUES AU MINESUP	Accroître la visibilité des actions menées au MINESUP	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique et archivées au MINESUP	200.0	400.0	Rapport Annuel
03	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	Améliorer la gestion des ressources documentaires	Nombre de système d'archivage mis en place	0.0	2.0	Rapport annuel
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINESUP	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINESUP	Annuaire statistique et carte universitaire produits	2.0	9.0	Annuaire statistique et carte universitaire
05	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESUP	améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINESUP	documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINESUP.	0.0	4.0	Documents de planification
06	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESUP	Améliorer la gouvernance du système	Pourcentage d'objectifs atteints par unité de coût.	2.0	5.0	Rapport d'activités
07	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINESUP.	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINESUP	80.0	100.0	Rapport d'activités
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESUP	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINESUP	Nombre de rapports de mission au MINESUP	3.0	25.0	Rapports de mission
09	CONSEILS JURIDIQUE AU MINESUP	Veiller au respect des droits et règlements au MINESUP	Nombre de projets de textes élaborés dans les délais par an au MINESUP	5.0	15.0	Textes internes signés
10	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINESUP	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au MINESUP	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINESUP	80.0	100.0	Rapport d'activités
11	COORDINATION DU PROGRAMME	Assurer le suivi du programme	Nombre de rapports trimestriels élaborés	0.0	0.0	

*page intercalaire*

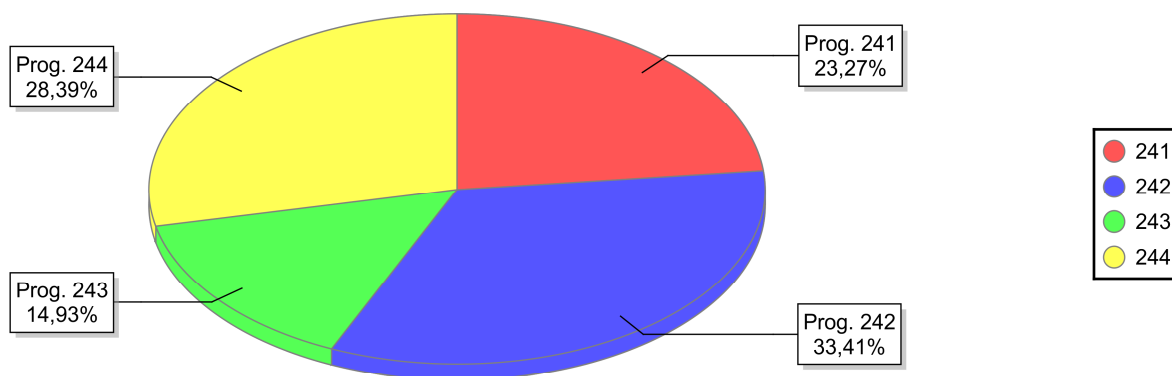
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**

*page intercalaire*

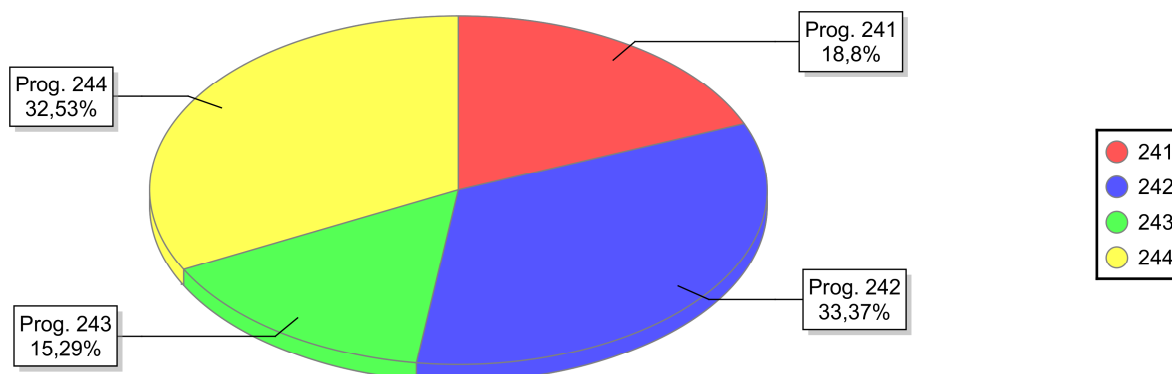
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
241	DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	190 000 000	190 000 000	13 342 310 000	9 071 384 000	13 532 310 000	9 261 384 000
242	MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES	12 274 288 000	12 274 288 000	7 156 216 000	4 161 216 000	19 430 504 000	16 435 504 000
243	DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	5 599 567 000	5 599 567 000	3 082 000 000	1 932 000 000	8 681 567 000	7 531 567 000
244	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	14 820 145 000	14 820 145 000	1 692 900 000	1 202 900 000	16 513 045 000	16 023 045 000
<b>Total</b>		<b>32 884 000 000</b>	<b>32 884 000 000</b>	<b>25 273 426 000</b>	<b>16 367 500 000</b>	<b>58 157 426 000</b>	<b>49 251 500 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT



*page intercalaire*

6. PROGRAMME 241

DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE  
TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Pr PEGNYEMB Dieudonné**  
**CONSEILLER TECHNIQUE N° 2**

*page intercalaire*

## 6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

- Conscient des insuffisances du système universitaire relatives à la faible dynamique université-entreprise, à l'insuffisance quantitative de l'offre de formation professionnalisante, à l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins du marché du travail, le Gouvernement dans son document de stratégie du secteur éducatif (en revisitation), a pris l'engagement d'orienter 25% des étudiants vers les filières technologiques et professionnelles. Ceci appelle la mise en place d'un vaste programme d'opérationnalisation des établissements technologiques créés dans le cadre de la réforme universitaire de 1993 et la création de nouveaux établissements à vocation technologique et professionnelle.
- A travers le programme 1, le Gouvernement se propose de restructurer la composante professionnelle et technologique de son enseignement supérieur, en renforçant sa dimension professionnelle. Ce programme traduit la vision d'un enseignement supérieur plus efficient et apte à atténuer les effets pervers qui découleraient de la massification des formations.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître la quantité et la qualité des ressources humaines dans les domaines stratégiques définis par le DSCE.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	pourcentage d'étudiants formés dans les filières technologiques et professionnelles de l'enseignement supérieur	%	2012	18	2016	22

## RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MÉDICALE
- ACTION 02** RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE NORMALE
- ACTION 03** RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES
- ACTION 04** RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)
- ACTION 05** RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE AGRONOMIQUE
- ACTION 06** RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES
- ACTION 07** AMÉLIORATION DE LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL

**ACTION 08** COORDINATION DE L'UNITE DE GESTION DU PRO-ACTP

**ACTION 09** AMELIORATION DE LA QUALITE DES FORMATIONS DANS LES FILIERES TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES

## 6.2 STRATEGIE PROGRAMME

L'amélioration de la capacité de la composante technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur à accompagner le développement socioéconomique du pays se fera à l'aide de l'amélioration et de la modernisation des capacités d'accueil, de l'amélioration du dispositif de pilotage et du management du système et le renforcement du dispositif institutionnel. Aussi, les objectifs spécifiques du programme sont :

- améliorer les capacités du dispositif de pilotage et du management ;
- renforcer le dispositif institutionnel d'appui à l'insertion et à l'implication du milieu socioprofessionnel dans la vie des institutions technologiques et professionnelles ;
- améliorer la capacité d'accueil.

En d'autres termes, il s'agit dans un premier temps d'opérationnaliser les établissements technologiques et professionnels créés en 1993. Cette opérationnalisation se fait à travers l'ouverture desdits établissements et l'amélioration de leur capacité d'accueil et de la qualité de leur enseignement. Pour ce faire, le MINESUP procède à la redéfinition des curricula, aux constructions pédagogiques et scolaires, et au renforcement des capacités des enseignants. Les secteurs ciblés dans cette phase sont ; l'enseignement normal, médical, technologique, agronomique et les secteurs tertiaires dont les industries culturelles et touristiques. Un accent particulier est mis sur l'intégration du genre dans ce développement. Afin d'éviter les conflits de compétences avec d'autres administrations, le MINESUP, tout en accentuant son action sur la formation collabore dans le cadre de ce programme avec le MINEFOP, le MINESEC, le MINEDUB. A ces administrations, s'ajoutent les entreprises publiques et parapubliques et celles du secteur privé.

## 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MÉDICALE

**OBJECTIF 1** Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale formés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an	nb	2012	225	2016	960

### ACTION 02

#### RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE NORMALE

**OBJECTIF 1** Accroître le nombre des personnels enseignants formés du secondaire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de personnels enseignants formés par an	nb	2012	7 500	2016	10 000

### ACTION 03

#### RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

**OBJECTIF 1** Accroître le nombre des ingénieurs et de techniciens supérieurs formés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an	-	2012	500	2016	2 100

### ACTION 04

#### RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)

**OBJECTIF 1** Accroître le nombre des ingénieurs et techniciens supérieurs formés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an	-	2012	100	2016	500

### ACTION 05

#### RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE AGRONOMIQUE

**OBJECTIF 1** Accroître le nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles formés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'ingénieurs agronomes des techniciens supérieurs agricoles formés par an	-	2012	100	2016	1 500

### ACTION 06

#### RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

**OBJECTIF 1** Accroître le nombre des professionnels formés dans les industries culturelles et touristiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre des professionnels formés dans les domaines concernés par an	-	2012	100	2016	1 550

### ACTION 07

#### AMÉLIORATION DE LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL

**OBJECTIF 1** Accroître la représentativité de la femme dans l'Enseignement Supérieur technologique et professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur

## PROGRAMME 241:DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

## PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1	Pourcentage des étudiantes et des enseignantes dans les filières scientifiques et professionnelles	%	2012	25	2016	50
---	--	---	------	----	------	----

**ACTION 08****COORDINATION DE L'UNITE DE GESTION DU PRO-ACTP****OBJECTIF 1** Assurer le suivi du programme (PRO-DCTP)

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de rapports trimestriels élaborés	2012	1	2016	3

**ACTION 09****AMELIORATION DE LA QUALITE DES FORMATIONS DANS LES FILIERES TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES****OBJECTIF 1** Renforcer les capacités des formateurs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de formateurs de hauts niveaux recrutés ou formés	2012	300	2016	800

**6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS**

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MÉDICALE	0	0	5 399 635 000	2 853 709 000	5 399 635 000	2 853 709 000
02 RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE NORMALE	0	0	3 201 409 000	2 201 409 000	3 201 409 000	2 201 409 000
03 RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES	0	0	3 381 266 000	2 938 766 000	3 381 266 000	2 938 766 000
04 RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)	0	0	485 000 000	202 500 000	485 000 000	202 500 000
05 RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE AGRONOMIQUE	0	0	170 000 000	170 000 000	170 000 000	170 000 000
06 RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES	0	0	635 000 000	635 000 000	635 000 000	635 000 000
07 AMÉLIORATION DE LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL	30 000 000	30 000 000	0	0	30 000 000	30 000 000
08 COORDINATION DE L'UNITE DE GESTION DU PRO-ACTP	160 000 000	160 000 000	40 000 000	40 000 000	200 000 000	200 000 000
09 AMELIORATION DE LA QUALITE DES FORMATIONS DANS LES FILIERES TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES	0	0	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000

**PROGRAMME 241:DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS**

<b>Total</b>	<b>190 000 000</b>	<b>190 000 000</b>	<b>13 342 310 000</b>	<b>9 071 384 000</b>	<b>13 532 310 000</b>	<b>9 261 384 000</b>
--------------	--------------------	--------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------

*page intercalaire*

7. PROGRAMME 242

MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES  
ETABLISSEMENTS FACULTAIRES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Dr KOMON Jean Paul**  
**CONSEILLER TECHNIQUE N° 2**

*page intercalaire*

## 7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Les facultés classiques des Universités d'Etat accueillent actuellement, dans une impécuosité déconcertante, près de 82% des effectifs des étudiants inscrits dans les Universités d'Etat du Cameroun. Ceux-ci se sont engagés, sans une orientation préalable ; dans ces établissements et dans les filières qui ne débouchent que très peu sur des emplois effectifs. D'ailleurs, près de 15% de ces étudiants abandonnent l'Université dès les deux premières années sans obtenir le moindre diplôme. En outre ceux de leurs camarades qui obtiennent péniblement un diplôme attendent en moyenne quatre à cinq ans pour accéder au premier emploi très souvent et malheureusement sans qualification ou ayant perdu la main. On note également qu'au cours du processus de mise en place du LMD, les responsables des facultés ont beaucoup travaillé au niveau du Master (M) et du Doctorat (D). En revanche, ils ont quelque peu délaissé le niveau Licence ou alors en ont fait une simple marche à vocation vers le Master. Pourtant, la forte demande d'emploi au niveau des entreprises au Cameroun porte sur les titulaires de BTS et de Licence.

Les hordes d'étudiants diplômés généralistes et surtout des niveaux Master et Doctorat des facultés vont grossir les rangs des demandeurs d'emploi avec une probabilité relativement faible de réussir leur insertion professionnelle. La marginalisation sociale dont ils vont faire les frais s'explique davantage par l'inadaptation des programmes d'enseignement des établissements facultaires à la demande du marché de l'emploi traduite par l'absence manifeste de lien permanent et fructueux entre ces établissements et les milieux socioprofessionnels. Cette absence de partenariat se manifeste d'ailleurs concrètement par le fait que l'insertion professionnelle n'est pas prise en charge plus en amont dans les cursus des établissements facultaires ; en conséquence, le passage de ces étudiants de l'université vers le monde du travail se fait brutalement.

Pour éviter que les étudiants ne se retrouvent plus seuls face à l'université et au monde du travail, il faudrait impérativement passer d'une vision où le diplôme est un couperet à une vision où le monde de l'emploi est progressivement intégré dans les divers cursus. L'évolution paradigmatique ainsi opérée, s'inscrit en droite ligne de la volonté des autorités camerounaises d'accroître, au cours des trois prochains exercices budgétaires, l'efficacité des poursuites d'études dans les facultés, en termes d'insertion professionnelle, en cohérence avec les besoins des futurs employeurs comme avec les aptitudes et les aspirations des étudiants d'où la nécessité de mettre en oeuvre ce programme

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** rapprocher durablement les facultés des milieux socio professionnels en vue d'améliorer le taux d'employabilité des diplômés quel que soit la filière envisagée.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'étudiants des facultés ayant obtenu un diplôme professionnel.	nb	2012	2 640	2016	12 680

## RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES FACULTAIRES

**ACTION 02** PROMOTION DE L'USAGE DES TIC DANS LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET DE RECHERCHE

**ACTION 03** OPERATIONNALISATION DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS LES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

**ACTION 04** DEVELOPPEMENT DES ŒUVRES ET DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRES

**ACTION 05** DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES FORMES ALTERNATIVES D'ENSEIGNEMENT

## ■ 7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le taux d'insertion des diplômés des établissements facultaires est aujourd'hui très faible. Cette situation résulte de la professionnalisation marginale de leurs filières générales et de la dévalorisation et de la déqualification, au sein de ces établissements, du diplôme de Licence.

Pour améliorer ce taux d'insertion et redonner prioritairement à la Licence une existence et une visibilité bien réelles, c'est-à-dire en faire un diplôme qui procure effectivement des débouchés, les établissements facultaires doivent effectuer des efforts pour adapter leur offre de formation à la demande, proposer des cursus plus directement valorisables dans le monde du travail, renforcer le parc infrastructurel et les équipements et utiliser, au maximum, les TICS pour, à la fois, rompre avec les obligations du traitement de masse des étudiants dans le seul cadre du face à face avec l'enseignant et transmettre les connaissances, dans une perspective où l'on intègre l'idée selon laquelle les demandes en formation continue et tout au long de la vie sont, au Cameroun, en nette croissance sous l'influence de deux forces indépendantes. Il s'agit d'une part, de la compétition internationale qui accélère l'arrivée des innovations pour séduire les clients des entreprises et, d'autre part, des évolutions spontanées de la société camerounaise qui voit un nombre croissant de jeunes s'engager plutôt que leurs prédécesseurs dans la vie active, pour continuer leurs études plusieurs années plus tard.

A cet effet, le système d'enseignement supérieur se fixe pour ambition de développer la professionnalisation des études supérieures en vue de créditer chaque étudiant d'un emploi. Il s'agit donc ici de revisiter les filières en vue de leur arrimage au système LMD. Ceci implique la modernisation de l'enseignement facultaire, notamment par la refonte des programmes d'enseignement et le renforcement des équipements et des infrastructures des établissements facultaires.

Pour ce faire, le MINESUP devra donc collaborer avec tous ceux qui interviennent dans le marché de l'emploi. Il en est ainsi du MINEFOP, du MINTPS, du MINFI, du MINEPAT, auxquels s'ajoutent les entreprises des secteurs publics et privés.

Pour permettre un passage progressif des étudiants des établissements facultaires à l'emploi et accroître l'employabilité des jeunes diplômés, les actions suivantes vont être conduites :

□ La refonte des programmes de tous les établissements facultaires avec prioritairement la revalorisation de la Licence dans la perspective d'en faire un diplôme qui procure des débouchés professionnels aux étudiants : dans ce processus exiger d'une part, le développement prioritaire et obligatoire des Licences Professionnelles (au moins 02 par établissements) et la mise en oeuvre pour toutes les Licences Générales, d'une séquence terminale (L3) professionnalisante. Cette revalorisation passe également par l'introduction dans toutes les Licences, d'un module projet professionnel personnalisé pour l'année universitaire, ainsi que l'acquisition des compétences de base dans trois domaines : 1) – la maîtrise de l'anglais, 2) – l'informatique et les outils bureautiques, 3) – la recherche d'emploi (rédaction de cv, entretien d'embauche), la connaissance des secteurs économiques.

□ La systématisation de la participation des entreprises à la construction et à l'opérationnalisation des programmes d'enseignement et de recherche : il s'agira d'impliquer directement les entreprises dans la définition des contenus de cursus ciblés sur les besoins de l'économie, l'encadrement et le financement des programmes. L'ingénierie et les enseignements de certaines Licences seront assurés par les milieux socioprofessionnels. il convient de relever que l'homologation des programmes sera conditionnée à cette implication.

□ le développement des infrastructures et l'acquisition des équipements : la priorité étant donnée aux formations professionnelles, il apparaîtra impérieux de construire et équiper davantage les salles de travaux dirigés et pratiques que de grands amphithéâtres. L'enseignement à distance via Internet, déjà implémenté dans les campus, accompagné de dispositif de tutorat, permettra un soutien personnalisé, plus adapté aux attentes des nouveaux publics des établissements facultaires. Il convient de signaler que le recours aux TICS dans la transmission des savoirs imposera une formation préalable des enseignants dans l'élaboration des contenus.

Pour mener à terme toutes ces actions le MINESUP devra collaborer avec : les entreprises du secteur public et privé (GICAM) ; le MINFI pour la définition des allègements fiscaux à accorder aux entreprises ; le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle pour l'évaluation des besoins du marché ainsi que le MINTPS, et le MINEPAT.

### 7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES FACULTAIRES

**OBJECTIF 1** Accroître les capacités d'accueil et la qualité des infrastructures dans les Facultés classiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'équipements fonctionnels et d'infrastructures construites ou réhabilitées par an	nb	2012	225	2016	960

#### ACTION 02

##### PROMOTION DE L'USAGE DES TIC DANS LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET DE RECHERCHE

**OBJECTIF 1** Permettre l'accès aux TIC au plus grand nombre des membres de la communauté universitaire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'utilisateurs connectés par jour avec un débit d'au moins 1.5 KO chacun	nb	2012	60	2016	200

#### ACTION 03

##### OPERATIONNALISATION DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS LES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

**OBJECTIF 1** Renforcer la professionnalisation dans les établissements facultaires classiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de personnels compétents formés issus des établissements facultaires	%	2012	5	2016	10

**ACTION 04****DEVELOPPEMENT DES ŒUVRES ET DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRES****OBJECTIF 1** Promouvoir l'assistance aux étudiants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'étudiants bénéficiaires d'assistances spécifiques	nb	2012	120	2016	240

**ACTION 05****DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES FORMES ALTERNATIVES D'ENSEIGNEMENT****OBJECTIF 1** Diversifier les offres de formation dans l'Enseignement Supérieur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'établissements et de filières homologués et autorisés par an	-	2012	15	2016	25

**7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS**

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES FACULTAIRES	0	0	5 921 716 000	3 006 716 000	5 921 716 000	3 006 716 000
02 PROMOTION DE L'USAGE DES TIC DANS LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET DE RECHERCHE	14 767 000	14 767 000	432 000 000	352 000 000	446 767 000	366 767 000
03 OPERATIONNALISATION DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS LES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	0	0	662 500 000	662 500 000	662 500 000	662 500 000
04 DEVELOPPEMENT DES ŒUVRES ET DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRES	6 253 691 000	6 253 691 000	130 000 000	130 000 000	6 383 691 000	6 383 691 000
05 DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES FORMES ALTERNATIVES D'ENSEIGNEMENT	6 005 830 000	6 005 830 000	10 000 000	10 000 000	6 015 830 000	6 015 830 000
<b>Total</b>	<b>12 274 288 000</b>	<b>12 274 288 000</b>	<b>7 156 216 000</b>	<b>4 161 216 000</b>	<b>19 430 504 000</b>	<b>16 435 504 000</b>

8. PROGRAMME 243

DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'  
INNOVATION UNIVERSITAIRES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Pr NYASSE Barthélémy**  
**CONSEILLER TECHNIQUE N° 2**

*page intercalaire*

## 8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Dans le contexte d'une économie mondiale de plus en plus commandée par le savoir, l'enseignement supérieur, par son activité de recherche, doit devenir un facteur essentiel de la compétitivité économique. L'impératif d'amélioration des compétences liées à l'emploi auquel le pays doit faire face, requiert que la recherche effectuée au sein des établissements universitaires soit non seulement une recherche de qualité mais qu'elle soit capable d'apporter des solutions scientifiques et techniques aux problèmes de la société comme cela est le cas dans plusieurs pays. Les grands pays comme les USA, la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la Suisse et maintenant les puissantes émergentes comme l'Afrique du Sud, l'Inde, la Chine, etc., reconnaissant la contribution des universités dans l'amélioration des performances du système national d'innovation, investissent plus d'un pour cent (1%) de leur PIB dans la recherche avec un peu plus de la moitié de cette part essentiellement orientée vers la recherche universitaire.

Dans un tel contexte, et en appui aux activités de recherche en cours dans les laboratoires publics sous tutelle du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et autres laboratoires privés, la recherche universitaire camerounaise doit s'engager à dynamiser la recherche scientifique et à l'articuler avec les besoins de l'environnement socio-économique en vue d'une plus grande production scientifique qui, au-delà des publications classiques dans des revues internationales indexées, les soutenances de thèses, etc., est à même de drainer des financements autres que ceux accordés par l'Etat à la recherche universitaire ; de promouvoir la recherche appliquée au profit des entreprises en leur apportant des réponses techniques innovantes ; de donner une plus grande importance à la propriété intellectuelle par dépôt significatif des brevets. C'est la mission assignée à l'enseignement supérieur (formation, enseignement, recherche) par l'Etat du Cameroun et dont le programme 3 définit la modalité de mise en oeuvre.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Renforcer le système national de la recherche et de l'innovation universitaires ainsi que les transferts de technologie pour soutenir et impulser la productivité industrielle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'inventions et d'innovations endogènes réalisées	nb	2012	0	2016	5

## RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

**ACTION 02** VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

**ACTION 03** RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RECHERCHE

**ACTION 04** DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

## 8.2 STRATEGIE PROGRAMME

Pour développer la recherche et l'innovation, l'enseignement supérieur se propose de mettre en place et de structurer un système national de recherche et d'innovation. Cela suppose l'amplification de l'élan donné à cette activité par la loi n°005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur, et par le décret n°2012/433 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Il s'agit aussi d'étoffer le contenu et les produits du compte d'affectation spéciale pour la modernisation de la recherche universitaire, en exigeant aux enseignants de passer des publications visant le changement de grade à des découvertes destinées à transformer leur environnement pour accompagner le Cameroun à l'émergence.

Pour remplir un tel rôle, la recherche universitaire camerounaise aura besoin de structures formelles d'exécution comme les laboratoires universitaires et des textes réglementaires qui la structurent en entités accréditées fonctionnant sur un plus grand regroupement des enseignants chercheurs, sur la mutualisation des moyens, la pluridisciplinarité et la complémentarité des compétences.

Dans ce sens, le programme 3 vise, entre autres :

- Une bonne structuration de la recherche universitaire, consistant à formaliser les structures de base de ladite recherche afin de lui donner plus de cohérence et de visibilité ;
- Un renforcement du système d'information de la recherche pour mieux connaître ce qui est fait par cette recherche ;
- Une valorisation de la recherche universitaire pour améliorer les performances du système national d'innovation et diversifier ainsi les sources de financement à travers la commercialisation des résultats de ladite recherche ;
- Un développement maîtrisé de la coopération et des partenariats afin de faciliter les transferts de technologies entre l'université et les entreprises.

Il devra ainsi permettre de :

- Rendre attractif le métier de chercheur à travers la pérennisation du fonds spécial pour la modernisation de la recherche ;
- Ouvrir la recherche universitaire à des personnes qui exercent une activité de recherche dans les établissements de recherche, sans être des enseignants-chercheurs ;
- Renforcer l'encadrement des jeunes talents ;
- Améliorer les résultats de la recherche et surtout leur applicabilité dans le quotidien à travers la promotion de la recherche appliquée au profit des entreprises.

La conduite de ces activités se fera de manière inclusive avec d'autres organismes et départements ministériels tels que l'OAPI, l'IRD, le MINRESI, le CIRCB.

## 8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

**OBJECTIF 1** Accroître la performance de la recherche

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de structures de recherche habilitées	nb	2012	0	2016	10

**ACTION 02****VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE****OBJECTIF 1** Ancrer la recherche dans les priorités nationales de développement

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de produits de recherche transférés dans les sociétés (commercialisables)	%	2012	5	2016	10

**ACTION 03****RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RECHERCHE****OBJECTIF 1** Accroître la visibilité de la recherche

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de produits de recherche cyber accessibles	%	2012	0	2016	2

**ACTION 04****DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES****OBJECTIF 1** Renforcer les échanges entre l'université et le monde extérieur

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'accords de coopération ou de partenariats	nb	2012	0	2016	4

**8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS**

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	43 000 000	43 000 000	542 000 000	542 000 000	585 000 000	585 000 000
02	VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	5 451 110 000	5 451 110 000	60 000 000	60 000 000	5 511 110 000	5 511 110 000
03	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RECHERCHE	0	0	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000
04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	105 457 000	105 457 000	2 420 000 000	1 270 000 000	2 525 457 000	1 375 457 000
<b>Total</b>		<b>5 599 567 000</b>	<b>5 599 567 000</b>	<b>3 082 000 000</b>	<b>1 932 000 000</b>	<b>8 681 567 000</b>	<b>7 531 567 000</b>

*page intercalaire*

9. PROGRAMME 244

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE  
SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Pr NGOMO Horace MANGA**  
**SECRETAIRE GENERAL**

*page intercalaire*

## 9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Dans le but d'assurer la promotion de la bonne gouvernance au MINESUP et contribuer ainsi à une amélioration qualitative de la dépense publique, il a été mis sur pied un programme visant à recadrer les dépenses de fonctionnement pour une plus grande efficacité. Ce programme répond aux exigences de la gestion axée sur les résultats, pilier essentiel du budget programme et est conforme à l'OMD n°1 qui vise la réduction de l'extrême pauvreté.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2012	91	2016	97

## RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINESUP
- ACTION 02** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUES AU MINESUP
- ACTION 03** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
- ACTION 04** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINESUP
- ACTION 05** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESUP
- ACTION 06** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESUP
- ACTION 07** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 08** CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESUP
- ACTION 09** CONSEILS JURIDIQUE AU MINESUP
- ACTION 10** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINESUP

## 9.2 STRATEGIE PROGRAMME

L'adoption des lois n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat et n° 2012/014 du 21 décembre 2012 portant loi des finances de la République du Cameroun marque un tournant décisif dans la gestion de finances publiques au Cameroun. Elles introduisent en effet le budget programme élément central de la gestion par objectifs et marquent la fin du budget de moyens basé sur une reconduction servile des dotations des années antérieures, souvent sans rapport avec les objectifs

poursuivis par l'Etat. Il est donc question pour les managers publics de sortir de la routine des dépenses pour fonctionner recherchant non plus la survie de la structure qu'ils pilotent mais l'atteinte des objectifs qui leur sont assignés. Pour s'engager dans cette nouvelle approche et opérationnaliser les programmes 1, 2 et 3 les structures du MINESUP ont besoin d'améliorer leur cadre de vie et de travail mais au-delà, le personnel a besoin d'être formé, informé, motivé et suivi. Telle est la raison d'être du programme 4.

L'amélioration de la gouvernance dans l'enseignement supérieur sera matérialisée par l'élaboration au niveau de chaque structure créée par le nouvel organigramme (décret du 1er octobre 2012 portant organisation du ministère de l'enseignement supérieur) d'un plan d'action qui servira de base à la confection de la feuille de route du MINESUP. Les plans d'actions ainsi élaborés feront l'objet d'un suivi par les structures de coordination et de suivi et d'une évaluation dans le cadre du contrôle de gestion défini par le budget programme. Tout en conservant les acquis de ces dernières années à savoir :

- Le compte d'affectation spéciale pour la modernisation de la recherche ;
- La prime d'excellence aux meilleurs étudiants des universités ;
- Le statut particulier des personnels d'appui.

Un accent particulier sera mis dans la promotion des oeuvres universitaires, le dialogue avec la communauté universitaire, la prospective, la formation des formateurs, l'élaboration et le contrôle des normes académiques et les formes alternatives d'enseignement. Ces programmes d'actions sont implémentés par les services centraux et les universités qui disposent depuis le 17 octobre 2005 d'un décret qui organise en leur sein, la gouvernance.

Les autres acteurs importants de ce programme sont le MINFI et le MINEPAT à travers les contrôleurs financiers, les cellules de lutte contre la corruption, L'ISMP, la CONAC et le CONSUPE

## 9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINESUP

**OBJECTIF 1** Superviser la mise en œuvre de la politique de l'enseignement supérieur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au MINESUP	nb	2012	0	2016	1

### ACTION 02

#### COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUES AU MINESUP

**OBJECTIF 1** Accroître la visibilité des actions menées au MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique et archivées au MINESUP		2012	200	2016	400

### ACTION 03

#### GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

**OBJECTIF 1** Améliorer la gestion des ressources documentaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de système d'archivage mis en place	nb	2012	0	2016	2

**ACTION 04****DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINESUP****OBJECTIF 1** Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Annuaire statistique et carte universitaire produits	nb	2012	2	2016	9

**ACTION 05****ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESUP****OBJECTIF 1** améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINESUP.	nb	2012	0	2016	4

**ACTION 06****GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESUP****OBJECTIF 1** Améliorer la gouvernance du système

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage d'objectifs atteints par unité de coût.	%	2012	2	2016	5

**ACTION 07****DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES****OBJECTIF 1** Accroître qualitativement les ressources humaines au MINESUP.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINESUP	%	2012	80	2016	100

**ACTION 08****CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESUP****OBJECTIF 1** Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de rapports de mission au MINESUP	nb	2012	3	2016	25

**ACTION 09****CONSEILS JURIDIQUE AU MINESUP****OBJECTIF 1** Veiller au respect des droits et règlements au MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de projets de textes élaborés dans les délais par an au MINESUP		2012	5	2013	15

**ACTION 10****AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINESUP****OBJECTIF 1** Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINESUP		2012	80	2016	100

**9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS**

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINESUP	1 020 828 000	1 020 828 000	10 000 000	10 000 000	1 030 828 000	1 030 828 000
02	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUES AU MINESUP	97 866 000	97 866 000	0	0	97 866 000	97 866 000
03	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	21 700 000	21 700 000	25 000 000	25 000 000	46 700 000	46 700 000
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINESUP	104 601 000	104 601 000	15 000 000	15 000 000	119 601 000	119 601 000
05	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESUP	106 256 000	106 256 000	0	0	106 256 000	106 256 000
06	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESUP	1 410 325 999	1 410 325 999	180 000 000	180 000 000	1 590 325 999	1 590 325 999
07	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	11 227 310 000	11 227 310 000	92 900 000	92 900 000	11 320 210 000	11 320 210 000
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESUP	755 375 001	755 375 001	140 000 000	140 000 000	895 375 001	895 375 001
09	CONSEILS JURIDIQUE AU MINESUP	75 883 000	75 883 000	0	0	75 883 000	75 883 000
10	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINESUP	0	0	1 230 000 000	740 000 000	1 230 000 000	740 000 000
<b>Total</b>		<b>14 820 145 000</b>	<b>14 820 145 000</b>	<b>1 692 900 000</b>	<b>1 202 900 000</b>	<b>16 513 045 000</b>	<b>16 023 045 000</b>

# **ANNEXE**

## **TABLEAU DE BUDGETISATION**

*page intercalaire*

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 4	<b>ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE</b>	<b>58 157 426</b>	<b>49 251 500</b>
Fonction 41	<b>Administration générale de l'enseignement</b>	<b>16 513 045</b>	<b>16 023 045</b>
Programme 244	<b>GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	<b>16 513 045</b>	<b>16 023 045</b>
Action 01	<b>COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINESUP</b>	<b>1 030 828</b>	<b>1 030 828</b>
Article 22 00 20	<b>Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur</b>	<b>161 574</b>	<b>161 574</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6103	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 400	4 400
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	4 022	4 022
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	5 047	5 047
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6261	Heures supplémentaires	15 000	15 000
6262	Gratifications	10 105	10 105
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
6617	Aides et secours	3 000	3 000
Article 24 00 10	<b>Conseiller Technique N° 1</b>	<b>14 973</b>	<b>14 973</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 437	1 437
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 236	2 236
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 800	1 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 700	3 700
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 24 00 11	<b>conseiller technique n° 2</b>	<b>14 973</b>	<b>14 973</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 437	1 437
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 236	2 236
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 800	1 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 700	3 700
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 25 00 10	<b>Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur Privé</b>	<b>59 800</b>	<b>59 800</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	46 000	46 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 800	2 800
<b>Article 25 00 20</b>	<b>Commission IGA (EV SENS SUP, PROG UNIV PRO)</b>	<b>59 000</b>	<b>59 000</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	4 000	4 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	50 000	50 000
<b>Article 25 00 30</b>	<b>Cellule Centrale de Lutte contre la Corruption et de Promotion de l'Ethique de l'Enseignement</b>	<b>51 446</b>	<b>51 446</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	51 446	51 446
<b>Article 32 00 10</b>	<b>Secrétariat Général</b>	<b>101 180</b>	<b>101 180</b>
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	50 680	50 680
<b>Article 32 00 13</b>	<b>Sous Direction du Courrier, de l'accueil et de Liaison</b>	<b>38 341</b>	<b>38 341</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 695	1 695
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 250	2 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 419	2 419
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 477	3 477
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6266	Indemnités de permanence	1 500	1 500
<b>Article 32 00 15</b>	<b>Cellule de Suivi</b>	<b>20 967</b>	<b>20 967</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 473	2 473
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 254	1 254
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 182	1 182

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 321	3 321
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 737	1 737
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 32 00 17</b>	<b>mise en oeuvre du programme national de gouvernance</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
<b>Article 33 00 04</b>	<b>Division de la Promotion du Dialogue et de la solidarité universitaire</b>	<b>30 004</b>	<b>30 004</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 330	3 330
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 664	2 664
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 010	2 010
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 300	2 300
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 700	1 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
<b>Article 35 00 10</b>	<b>Secrétariat Permanent du Conseil de l'Enseignement Supérieur</b>	<b>23 787</b>	<b>23 787</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 484	1 484
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 166	1 166
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 700	1 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 254	1 254
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 183	1 183
<b>Article 35 00 13</b>	<b>Commission de Régulation des loyers et logements des résidences universitaires</b>	<b>19 446</b>	<b>19 446</b>
Paragraphe 6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	12 000	12 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 300	1 300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 146	2 146
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
<b>Article 35 00 20</b>	<b>comité de suivi de la promotion de la solidarité dans l'enseignement supérieur</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	80 000	80 000
<b>Article 35 00 26</b>	<b>comité de suivi du projet assurances de groupe</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
Paragraphe 6180	Assurances	45 000	45 000
<b>Article 35 00 29</b>	<b>Commission d'organisation et de suivi des concertations MINESUP/Minas, dactualisation et de suivi du programme pluriannuel d'amélioration des conditions de vie et de travail</b>	<b>27 000</b>	<b>27 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	27 000	27 000
<b>Article 35 00 36</b>	<b>CHARGÉ D'ÉTUDES N°1</b>	<b>13 330</b>	<b>13 330</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 110	1 110

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	925	925
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	740	740
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	555	555
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
<b>Article 35 00 37</b>	<b>CHARGE D'ETUDES N°4</b>	<b>13 330</b>	<b>13 330</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 110	1 110
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	925	925
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	740	740
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	555	555
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
<b>Article 35 00 91</b>	<b>Universiades Académiques</b>	<b>45 547</b>	<b>45 547</b>
Paragraphe 6124	Carburants et lubrifiants des bacs	3 547	3 547
6180	Assurances	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000	40 000
<b>Article 35 00 93</b>	<b>commission cadre de concertation permanente (ccp) enseignants, comité de coordination et de suivi (ccs) délégués des personnels et comité tripartite de suivi des rencontres avec les étudiants (cts)</b>	<b>53 010</b>	<b>53 010</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	50 000	50 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	2 010	2 010
<b>Article 35 00 94</b>	<b>forum des étudiants des universités d'état au Cameroun (fetunec)</b>	<b>43 850</b>	<b>43 850</b>
Paragraphe 6180	Assurances	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 850	1 850
<b>Article 35 00 98</b>	<b>Comité de Suivi des assises des programmes des examens</b>	<b>26 000</b>	<b>26 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 36 00 02</b>	<b>Cellule de Suivi et de Dialogue</b>	<b>25 722</b>	<b>25 722</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 365	2 365
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 365	2 365
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 850	1 850
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	18 642	18 642
6269	Primes spécifiques	500	500
<b>Article 36 00 03</b>	<b>Cellule de la Promotion de la Solidarité Universitaire</b>	<b>24 548</b>	<b>24 548</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 183	1 183
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 183	1 183
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 182	1 182
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
<b>Article 36 00 10</b>	<b>Cellule de Suivi de la Condition des Personnels et des Etudiants</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
<b>Action 04</b>	<b>DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINESUP</b>	<b>119 601</b>	<b>119 601</b>
<b>Article 32 00 30</b>	<b>Division des Systèmes d'Information</b>	<b>51 479</b>	<b>51 479</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 365	3 365
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 892	1 892
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 183	1 183
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 656	1 656
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 200	25 200
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 183	1 183
<b>Article 32 00 31</b>	<b>Cellule de Développement des Systèmes d'Information</b>	<b>21 700</b>	<b>21 700</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 200	15 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 32 00 32</b>	<b>Cellule Réseaux et Gestion du Matériel Informatique</b>	<b>21 700</b>	<b>21 700</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 200	15 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 37 00 03</b>	<b>Cellule des Statistiques et du Système d'Information Universitaire</b>	<b>24 722</b>	<b>24 722</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	788	788
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 850	1 850
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 584	2 584
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	17 000	17 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
<b>Action 06</b>	<b>GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESUP</b>	<b>1 590 326</b>	<b>1 590 326</b>
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	100 000	100 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	80 000	80 000
<b>Article 34 00 11</b>	<b>Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance</b>	<b>56 142</b>	<b>56 142</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 150	1 150
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 740	1 740
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 230	4 230
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 522	3 522
<b>Article 35 00 16</b>	<b>Cellule de Suivi du PPA et du PAP</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
<b>Article 35 00 23</b>	<b>Cellule de Consolidation Foncière des Université d'Etat</b>	<b>10 940</b>	<b>10 940</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 845	1 845
6174	Frais de réception	1 295	1 295
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 800	7 800
<b>Article 35 00 27</b>	<b>Cellule de Préparation du Budget</b>	<b>25 650</b>	<b>25 650</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 650	25 650
<b>Article 35 00 60</b>	<b>Commission des Marchés</b>	<b>30 500</b>	<b>30 500</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 500	20 500
<b>Article 35 00 80</b>	<b>Commission Inter Ministérielle de Suivi Evaluation du BIP</b>	<b>36 581</b>	<b>36 581</b>
Paragraphe 6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 581	4 581
<b>Article 35 00 81</b>	<b>CELLULE DE SUIVI ET D'EVALUATION DU DSCE</b>	<b>41 500</b>	<b>41 500</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	41 500	41 500
<b>Article 35 00 95</b>	<b>cellule du suivi et de révision du CDMT</b>	<b>29 890</b>	<b>29 890</b>
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	1 390	1 390
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	28 500	28 500
<b>Article 39 00 00</b>	<b>Dépenses Communes du Ministère de l'Enseignement Supérieur</b>	<b>1 149 123</b>	<b>1 149 123</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 660	6 660
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	26 263	26 263
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	7 039	7 039
6133	Frais de relève	4 048	4 048
6141	Abonnements et consommations d'eau	120 000	120 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	293 000	293 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	25 619	25 619
6162	Entretien des ascenseurs	10 950	10 950
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	10 000	10 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	7 000	7 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	541 000	541 000
6617	Aides et secours	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	63 000	63 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	11 544	11 544
<b>Action 02</b>	<b>COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUES AU MINESUP</b>	<b>97 866</b>	<b>97 866</b>
<b>Article 32 00 12</b>	<b>Cellule de la Communication</b>	<b>69 474</b>	<b>69 474</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 182	1 182
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 364	2 364
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 182	1 182
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 064	1 064
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 182	1 182
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	1 000	1 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	30 000	30 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
<b>Article 32 00 16</b>	<b>Cellule de Traduction</b>	<b>28 392</b>	<b>28 392</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 473	2 473
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 655	1 655
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 700	1 700
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 182	1 182
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 182	1 182
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	19 200	19 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Action 03</b>	<b>GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b>	<b>46 700</b>	<b>46 700</b>
<b>Article 32 00 10</b>	<b>Secrétariat Général</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	15 000	15 000
<b>Article 32 00 21</b>	<b>Sous Direction de la Documentation et des Archives</b>	<b>21 700</b>	<b>21 700</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 200	15 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	10 000	10 000
Action 05	<b>ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESUP</b>	<b>106 256</b>	<b>106 256</b>
<b>Article 33 00 09</b>	<b>Division des Etudes, de la Prospective et des Statistiques</b>	<b>81 337</b>	<b>81 337</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 547	3 547
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 590	2 590
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 700	1 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	55 000	55 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
<b>Article 37 00 04</b>	<b>Cellule de la Prospective</b>	<b>24 919</b>	<b>24 919</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	710	710
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	709	709
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	18 000	18 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Action 07	<b>DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>11 320 210</b>	<b>11 320 210</b>
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>11 084 320</b>	<b>11 084 320</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 285	5 285
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 061	4 061
6103	Achats de mobilier de bureau	2 365	2 365
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 849	2 849
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	90 000	90 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6265	Indemnités de billetterie	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 360	6 360
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	3 000	3 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	4 900	4 900
2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	10 000	10 000
2025	Evaluations de projets	38 000	38 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000	40 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	10 858 000	10 858 000
<b>Article 34 00 12</b>	<b>Sous Direction du Personnel, de la Solde et des Pensions</b>	<b>30 331</b>	<b>30 331</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 892	1 892
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 365	1 365
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 074	3 074
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
<b>Article 34 00 13</b>	<b>Cellule de Gestion du Projet SIGIPES</b>	<b>29 099</b>	<b>29 099</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 700	1 700
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 707	1 707
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1 600	1 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 892	1 892
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 200	20 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
<b>Article 35 00 14</b>	<b>comité d'extension du SIGIPES</b>	<b>4 460</b>	<b>4 460</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 350	1 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 110	1 110
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
<b>Article 35 00 50</b>	<b>Commission Interne des Stages</b>	<b>125 000</b>	<b>125 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	125 000	125 000
<b>Article 35 00 55</b>	<b>Comité de pilotage de la gestion prévisionnelle des effectifs</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	17 000	17 000
<b>Article 35 00 96</b>	<b>commission de gestion du personnel</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
<b>Action 08</b>	<b>CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESUP</b>	<b>895 375</b>	<b>895 375</b>
<b>Article 23 00 10</b>	<b>Inspection Générale des Services</b>	<b>33 847</b>	<b>33 847</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	4 000	4 000
6262	Gratifications	4 283	4 283
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 064	3 064
<b>Article 23 00 11</b>	<b>Inspection de Service n° 1</b>	<b>14 350</b>	<b>14 350</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 800	1 800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 350	1 350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 300	1 300
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	900	900
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 23 00 12</b>	<b>inspection de services n°2</b>	<b>14 500</b>	<b>14 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 800	1 800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 150	1 150
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 350	1 350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 300	1 300
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	900	900
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 23 00 13</b>	<b>inspection de service n°3</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 050	2 050
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 800	1 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 350	1 350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 300	1 300
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 23 00 20</b>	<b>Inspection Générale Académique</b>	<b>29 856</b>	<b>29 856</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 156	3 156
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 700	1 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	3 000	3 000
6262	Gratifications	3 000	3 000
<b>Article 23 00 21</b>	<b>Inspection Académique 1</b>	<b>16 150</b>	<b>16 150</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 250	2 250
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 200	1 200
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	900	900
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
<b>Article 23 00 22</b>	<b>Inspection Académique 2</b>	<b>14 500</b>	<b>14 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 800	1 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	900	900
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 23 00 23</b>	<b>inspection académique n°3</b>	<b>14 300</b>	<b>14 300</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 23 00 24</b>	<b>inspection académique n° 4</b>	<b>14 500</b>	<b>14 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 250	2 250
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 950	1 950
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 800	1 800

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 25 00 40</b>	<b>commission d'inspection et d'évaluation</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000	40 000
<b>Article 33 00 05</b>	<b>Direction des Accréditations Universitaires et de la Qualité</b>	<b>99 000</b>	<b>99 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
2020	Etude d'organisation	25 000	25 000
2025	Evaluations de projets	30 000	30 000
<b>Article 33 00 08</b>	<b>Direction de la Coordination des Activités Académiques</b>	<b>129 112</b>	<b>129 112</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6103	Achats de mobilier de bureau	1 112	1 112
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
2020	Etude d'organisation	85 000	85 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
<b>Article 35 00 17</b>	<b>Commission d'Evaluation des Activités des Institutions Universitaires</b>	<b>29 010</b>	<b>29 010</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 010	1 010
<b>Article 35 00 25</b>	<b>Comité d'Appui à la Mobilité des enseignants et Etudiants chercheurs, à la Publication des Ouvrages Pédagogiques et Scientifiques et aux Ecoles Doctorales</b>	<b>50 200</b>	<b>50 200</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 200	20 200
6282	Prise en charge d'enseignants	30 000	30 000
<b>Article 35 00 31</b>	<b>Commission de Coordination Universitaire (CCU)</b>	<b>26 000</b>	<b>26 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	19 000	19 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
<b>Article 35 00 90</b>	<b>Commission Nationale des équivalences (CNE)</b>	<b>118 000</b>	<b>118 000</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000	3 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	90 000	90 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
<b>Article 36 00 06</b>	<b>Sous Direction de la Diplômation et de l'Authentification</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
<b>Article 36 00 07</b>	<b>Sous Direction du Suivi des Activités Académiques</b>	<b>24 360</b>	<b>24 360</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 360	1 360
<b>Article 36 00 08</b>	<b>Sous Direction de l'Assurance Qualité</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
<b>Article 36 00 09</b>	<b>Sous Direction des Evaluations Académiques et des Certifications</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
<b>Article 36 00 11</b>	<b>Comité d'Elaboration des Normes Académiques</b>	<b>103 000</b>	<b>103 000</b>
Paragraphe 6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	100 000	100 000
<b>Article 36 00 27</b>	<b>Sous-Directeion des Equivalences</b>	<b>26 690</b>	<b>26 690</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 680	2 680
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 510	1 510
<b>Article 36 00 28</b>	<b>Cellule des Systèmes Universitaires Comparés et des Equivalences Académiques.</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000	6 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 500	1 500
<b>Action 09</b>	<b>CONSEILS JURIDIQUE AU MINESUP</b>	<b>75 883</b>	<b>75 883</b>
<b>Article 32 00 20</b>	<b>Division des Affaires Juridiques</b>	<b>32 483</b>	<b>32 483</b>
Paragraphe 6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 887	1 887
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 600	2 600
6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000	20 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 514	2 514
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 182	1 182
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 300	1 300
<b>Article 32 00 22</b>	<b>Cellule de la Réglementation</b>	<b>21 700</b>	<b>21 700</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 200	15 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 32 00 23</b>	<b>Cellule du contentieux</b>	<b>21 700</b>	<b>21 700</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 200	15 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Action 10</b>	<b>AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINESUP</b>	<b>1 230 000</b>	<b>740 000</b>
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>990 000</b>	<b>590 000</b>
Paragraphe 2026	Etudes de normes	150 000	150 000

**PROJET**

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

**CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	700 000	300 000
2261	Achats de mobilier de bureau	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	30 000	30 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	80 000	80 000
<b>Article 73 10 40</b>	<b>Université de Ngaoundéré</b>	<b>140 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	140 000	50 000
<b>Article 73 11 40</b>	<b>Université de Yaoundé I</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	100 000	100 000
<b>Fonction 46</b>	<b>Enseignement supérieur</b>	<b>32 962 814</b>	<b>25 696 888</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 241	<b>DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	<b>13 532 310</b>	<b>9 261 384</b>
Action 01	<b>RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MÉDICALE</b>	<b>5 399 635</b>	<b>2 853 709</b>
Article 73 10 40	<b>Université de Ngaoundéré</b>	<b>529 500</b>	<b>215 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	29 500	15 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	500 000	200 000
Article 73 11 40	<b>Université de Yaoundé I</b>	<b>718 118</b>	<b>667 118</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	408 000	357 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	210 118	210 118
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	100 000	100 000
Article 73 14 40	<b>Université de Douala</b>	<b>2 594 041</b>	<b>956 115</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	100 000	100 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	1 544 041	502 041
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	900 000	304 074
2270	Achats de matériels pédagogiques	50 000	50 000
Article 73 16 40	<b>Université de Bamenda</b>	<b>737 500</b>	<b>270 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	62 500	20 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	625 000	200 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	50 000	50 000
Article 73 19 40	<b>Université de Buéa</b>	<b>820 476</b>	<b>745 476</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	150 000	150 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	670 476	595 476
Action 02	<b>RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE NORMALE</b>	<b>3 201 409</b>	<b>2 201 409</b>
Article 73 11 40	<b>Université de Yaoundé I</b>	<b>275 000</b>	<b>275 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	25 000	25 000
2026	Etudes de normes	50 000	50 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	200 000	200 000
Article 73 13 40	<b>Université de Maroua</b>	<b>1 063 802</b>	<b>1 063 802</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	100 000	100 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	200 000	200 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	763 802	763 802
Article 73 16 40	<b>Université de Bamenda</b>	<b>1 862 607</b>	<b>862 607</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	137 607	137 607
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	600 000	200 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	800 000	200 000
2261	Achats de mobilier de bureau	125 000	125 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	200 000	200 000
<b>Action 03</b>	<b>RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES</b>	<b>3 381 266</b>	<b>2 938 766</b>
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	150 000	150 000
<b>Article 73 10 40</b>	<b>Université de Ngaoundéré</b>	<b>762 585</b>	<b>320 085</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	62 585	20 085
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	100 000	100 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	600 000	200 000
<b>Article 73 11 40</b>	<b>Université de Yaoundé I</b>	<b>222 500</b>	<b>222 500</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	5 000	5 000
2026	Etudes de normes	15 000	15 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	25 000	25 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	150 000	150 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	27 500	27 500
<b>Article 73 11 41</b>	<b>Université de Yaoundé II</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	35 000	35 000
<b>Article 73 13 40</b>	<b>Université de Maroua</b>	<b>130 000</b>	<b>130 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	25 000	25 000
2026	Etudes de normes	105 000	105 000
<b>Article 73 14 40</b>	<b>Université de Douala</b>	<b>830 681</b>	<b>830 681</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	5 000	5 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	500 000	500 000
2261	Achats de mobilier de bureau	50 000	50 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	275 681	275 681
<b>Article 73 16 40</b>	<b>Université de Bamenda</b>	<b>142 500</b>	<b>142 500</b>
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	82 500	82 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	60 000	60 000
<b>Article 73 17 40</b>	<b>Université de Dschang</b>	<b>943 000</b>	<b>943 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	70 000	70 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	530 000	530 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
2261	Achats de mobilier de bureau	193 000	193 000
<b>Article 73 19 40</b>	<b>Université de Buéa</b>	<b>165 000</b>	<b>165 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	15 000	15 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	150 000	150 000
<b>Action 04</b>	<b>RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)</b>	<b>485 000</b>	<b>202 500</b>
<b>Article 73 16 40</b>	<b>Université de Bamenda</b>	<b>435 000</b>	<b>152 500</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	35 000	10 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	350 000	92 500
2270	Achats de matériels pédagogiques	50 000	50 000
<b>Article 73 17 40</b>	<b>Université de Dschang</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	50 000	50 000
<b>Action 05</b>	<b>RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE AGRONOMIQUE</b>	<b>170 000</b>	<b>170 000</b>
<b>Article 73 14 40</b>	<b>Université de Douala</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	35 000	35 000
<b>Article 73 17 40</b>	<b>Université de Dschang</b>	<b>85 000</b>	<b>85 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	10 000	10 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	50 000	50 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	25 000	25 000
<b>Article 73 19 40</b>	<b>Université de Buéa</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	50 000	50 000
<b>Action 06</b>	<b>RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES</b>	<b>635 000</b>	<b>635 000</b>
<b>Article 73 11 41</b>	<b>Université de Yaoundé II</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	150 000	150 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	200 000	200 000
<b>Article 73 14 40</b>	<b>Université de Douala</b>	<b>240 000</b>	<b>240 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	12 500	12 500
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	100 000	100 000
2232	Rénovation, gros entretien de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	90 000	90 000
2277	Gros achats de documentation professionnelle, rayonnages de bibliothèque	37 500	37 500
<b>Article 73 17 40</b>	<b>Université de Dschang</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	45 000	45 000
<b>Action 07</b>	<b>AMÉLIORATION DE LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<b>Article 25 00 60</b>	<b>COMITE DE SUIVI DU GENRE</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
<b>Action 08</b>	<b>COORDINATION DE L'UNITE DE GESTION DU PRO-ACTP</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>

**PROJET**

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

**CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	40 000	40 000
<b>Article 35 00 33</b>	<b>comité de pilotage de l'unité de gestion du programme d'appui à la composante technologique</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
<b>Article 35 00 99</b>	<b>unité de gestion du programme d'appui à la composante</b>	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	140 000	140 000
Action 09	<b>AMELIORATION DE LA QUALITE DES FORMATIONS DANS LES FILIERES TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<b>Article 33 00 05</b>	<b>Direction des Accréditations Universitaires et de la Qualité</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	30 000	30 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 242	<b>MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES</b>	<b>19 430 504</b>	<b>16 435 504</b>
Action 01	<b>RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES FACULTAIRES</b>	<b>5 921 716</b>	<b>3 006 716</b>
Article 73 10 40	<b>Université de Ngaoundéré</b>	<b>1 132 500</b>	<b>562 500</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	82 500	37 500
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	1 050 000	525 000
Article 73 11 40	<b>Université de Yaoundé I</b>	<b>173 000</b>	<b>173 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	173 000	173 000
Article 73 11 41	<b>Université de Yaoundé II</b>	<b>1 950 000</b>	<b>750 000</b>
Paragraphe 2026	Etudes de normes	50 000	50 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	1 900 000	700 000
Article 73 14 40	<b>Université de Douala</b>	<b>700 000</b>	<b>450 000</b>
Paragraphe 2026	Etudes de normes	200 000	200 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	500 000	250 000
Article 73 16 40	<b>Université de Bamenda</b>	<b>296 216</b>	<b>296 216</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	76 216	76 216
2026	Etudes de normes	50 000	50 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	120 000	120 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	50 000	50 000
Article 73 17 40	<b>Université de Dschang</b>	<b>1 060 000</b>	<b>540 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	70 000	50 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	840 000	340 000
2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	100 000	100 000
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	50 000	50 000
Article 73 19 40	<b>Université de Buéa</b>	<b>610 000</b>	<b>235 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	50 000	50 000
2025	Evaluations de projets	40 000	15 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	500 000	150 000
Action 02	<b>PROMOTION DE L'USAGE DES TIC DANS LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET DE RECHERCHE</b>	<b>446 767</b>	<b>366 767</b>
Article 32 00 30	<b>Division des Systèmes d'Information</b>	<b>147 628</b>	<b>147 628</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	900	900
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	900	900
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	828	828

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	5 000	5 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	135 000	135 000
<b>Article 33 00 08</b>	<b>Direction de la Coordination des Activités Académiques</b>	<b>28 000</b>	<b>28 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	8 000	8 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	20 000	20 000
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>34 000</b>	<b>34 000</b>
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	34 000	34 000
<b>Article 35 00 32</b>	<b>centre interuniversitaire de ressources documentaires</b>	<b>7 139</b>	<b>7 139</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 892	1 892
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 449	1 449
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	958	958
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 340	1 340
<b>Article 73 11 40</b>	<b>Université de Yaoundé I</b>	<b>230 000</b>	<b>150 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	230 000	150 000
Action 03	<b>OPERATIONNALISATION DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS LES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES</b>	<b>662 500</b>	<b>662 500</b>
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>155 000</b>	<b>155 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	50 000	50 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	25 000	25 000
2026	Etudes de normes	80 000	80 000
<b>Article 73 16 40</b>	<b>Université de Bamenda</b>	<b>140 000</b>	<b>140 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	140 000	140 000
<b>Article 98 00 00</b>	<b>Financement Extérieur</b>	<b>367 500</b>	<b>367 500</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	367 500	367 500
Action 04	<b>DEVELOPPEMENT DES ŒUVRES ET DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRES</b>	<b>6 383 691</b>	<b>6 383 691</b>
<b>Article 33 00 02</b>	<b>Direction de l'Assistance et des Oeuvres Universitaires</b>	<b>127 979</b>	<b>127 979</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 497	3 497
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 892	1 892
6115	Frais d'alimentation spécifiques à la fonction(centres sociaux, prisons, cantines, manoeuvres militaires)	1 656	1 656
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	2 152	2 152
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 330	3 330
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 400	2 400
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 152	2 152
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	3 000	3 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	23 400	23 400
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
2020	Etude d'organisation	30 000	30 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	50 000	50 000
<b>Article 35 00 18</b>	<b>Comité d'Aides à l'Excellence aux Etudiants des Universités d'Etat</b>	<b>162 225</b>	<b>162 225</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 665	1 665
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6721	Bourses d'études	150 560	150 560
<b>Article 35 00 19</b>	<b>Jeux Universitaires</b>	<b>54 960</b>	<b>54 960</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 177	3 177
6180	Assurances	1 183	1 183
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	50 600	50 600
<b>Article 35 00 21</b>	<b>Festival Universitaire des Arts et de la Culture</b>	<b>35 960</b>	<b>35 960</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	35 960	35 960
<b>Article 35 00 22</b>	<b>Commission de Suivi des Stages de Vacances, Work Study Programme et Associations d'Etudiants</b>	<b>137 478</b>	<b>137 478</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 950	2 950
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 183	1 183
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 995	1 995
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 350	1 350
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	30 000	30 000
6617	Aides et secours	55 000	55 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	45 000	45 000
<b>Article 35 00 70</b>	<b>Commission des Bourses et d'Assistance des Etudiants Camerounais à l'Etranger</b>	<b>1 067 000</b>	<b>1 067 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
6618	Contribution aux frais de transport des élèves et étudiants	60 000	60 000
6721	Bourses d'études	1 000 000	1 000 000
<b>Article 35 00 92</b>	<b>Comité de lutte contre le VIH/SIDA et les Grandes Endémies en milieu universitaire</b>	<b>41 093</b>	<b>41 093</b>
Paragraphe 6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 368	2 368
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 200	30 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 525	1 525
6617	Aides et secours	2 000	2 000
<b>Article 36 00 24</b>	<b>Sous Direction de l'Orientation Universitaire et de l'Insertion Socio-Professionnelle</b>	<b>25 974</b>	<b>25 974</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 182	1 182
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 182	1 182
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6174	Frais de réception	1 110	1 110
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
<b>Article 36 00 26</b>	<b>SALON DE L'ETUDIANT</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	50 000	50 000
<b>Article 41 51 11</b>	<b>Service Culturel de l'Ambassade du Cameroun à Lagos</b>	<b>8 511</b>	<b>8 511</b>
Paragraphe 6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	511	511
6133	Frais de relève	3 000	3 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6180	Assurances	4 000	4 000
<b>Article 41 51 41</b>	<b>Service Culturelle de l' Ambassade du Cameroun à Rabat</b>	<b>10 511</b>	<b>10 511</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	511	511
6133	Frais de relève	6 000	6 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
6180	Assurances	2 000	2 000
<b>Article 41 51 42</b>	<b>Service Culturelle de l' Ambassade du Cameroun à Alger</b>	<b>9 511</b>	<b>9 511</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	511	511
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6180	Assurances	2 000	2 000
<b>Article 41 52 01</b>	<b>Service Culturel de l'Ambassade du Cameroun à Ottawa</b>	<b>17 900</b>	<b>17 900</b>
Paragraphe 6180	Assurances	2 700	2 700
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6133	Frais de relève	13 000	13 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	600	600
6172	Indemnités de mission à l'étranger	600	600
<b>Article 41 52 02</b>	<b>Service Culturel de l'Ambassade du Cameroun à Washington</b>	<b>15 664</b>	<b>15 664</b>
Paragraphe 6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 500	1 500
6180	Assurances	3 110	3 110
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6103	Achats de mobilier de bureau	740	740
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	764	764
6133	Frais de relève	8 550	8 550
<b>Article 41 53 16</b>	<b>Service Culturelle de l' Ambassade du Cameroun à Beijing</b>	<b>11 378</b>	<b>11 378</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	600	600
6133	Frais de relève	6 500	6 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 278	2 278
6180	Assurances	2 000	2 000
<b>Article 41 54 00</b>	<b>Service Culturel de l'Ambassade du Cameroun à Bonn</b>	<b>9 824</b>	<b>9 824</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	850	850
6103	Achats de mobilier de bureau	591	591
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	554	554
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	554	554
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	532	532
6133	Frais de relève	3 000	3 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 110	1 110
6180	Assurances	2 633	2 633
<b>Article 41 54 03</b>	<b>Service Culturel de l'Ambassade du Cameroun à Paris</b>	<b>14 998</b>	<b>14 998</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	740	740
6103	Achats de mobilier de bureau	590	590
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	554	554
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	554	554
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	633	633
6133	Frais de relève	7 000	7 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 591	1 591
6180	Assurances	3 336	3 336
<b>Article 41 54 05</b>	<b>Service Culturelle de l' Ambassade du Cameroun à Rome</b>	<b>9 139</b>	<b>9 139</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	639	639
6133	Frais de relève	5 500	5 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6180	Assurances	2 000	2 000
<b>Article 41 54 07</b>	<b>Service Culturel de l'Ambassade du Cameroun à Bruxelles</b>	<b>12 797</b>	<b>12 797</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 110	1 110
6103	Achats de mobilier de bureau	764	764
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	764	764
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	818	818
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	574	574
6133	Frais de relève	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	764	764
6180	Assurances	3 003	3 003
<b>Article 41 54 08</b>	<b>Service Culturel de l'Ambassade du Cameroun à Londres</b>	<b>3 511</b>	<b>3 511</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	511	511
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6180	Assurances	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
<b>Article 41 54 20</b>	<b>Service Culturel de l'Ambassade du Cameroun à Moscou</b>	<b>7 278</b>	<b>7 278</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	639	639
6133	Frais de relève	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 639	1 639
<b>Article 52 99 00</b>	<b>Universités et Grandes Ecoles</b>	<b>4 500 000</b>	<b>4 500 000</b>
Paragraphe 6721	Bourses d'études	4 500 000	4 500 000
<b>Article 73 10 40E</b>	<b>Université de Ngaoundéré</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	50 000	50 000
Action <b>05</b>	<b>DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES FORMES ALTERNATIVES D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>6 015 830</b>	<b>6 015 830</b>
<b>Article 22 00 20</b>	<b>Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur</b>	<b>5 429 000</b>	<b>5 429 000</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 429 000	5 429 000
<b>Article 33 00 01</b>	<b>Direction du Développement de l'Enseignement Supérieur</b>	<b>46 211</b>	<b>46 211</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 330	3 330
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 656	1 656
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 030	3 030
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 110	2 110
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 300	3 300
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 285	1 285
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	10 000	10 000
<b>Article 35 00 15</b>	<b>Comité de Suivi des Classes Scientifiques Spéciales</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	15 000	15 000
<b>Article 35 00 30</b>	<b>Comité Consultatif Inter Universitaire (CCIU)</b>	<b>176 704</b>	<b>176 704</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	140 000	140 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 704	15 704
6269	Primes spécifiques	21 000	21 000
<b>Article 36 00 04</b>	<b>Cellule de la Diversification de l'Offre de Formation et des Programmes d'Enseignement</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
<b>Article 36 00 05</b>	<b>Cellule de l'Evaluation et de la Promotion de l'Enseignement</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000

**PROJET**

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

**CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
<b>Article</b>	<b>38 00 03</b>	<b>Sous Direction de l'Enseignement Supérieur Privé</b>	<b>23 202</b>	<b>23 202</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 774	1 774
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 182	1 182
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 182	1 182
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 064	1 064
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
<b>Article</b>	<b>52 99 00</b>	<b>Universités et Grandes Ecoles</b>	<b>279 713</b>	<b>279 713</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 820	6 820
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 331	5 331
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000	10 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	200 062	200 062
	6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	50 000	50 000
<b>Fonction</b>	<b>47</b>	<b>Recherche et innovation</b>	<b>8 681 567</b>	<b>7 531 567</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 243	<b>DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES</b>	<b>8 681 567</b>	<b>7 531 567</b>
Action 01	<b>STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	<b>585 000</b>	<b>585 000</b>
Article 33 00 06	<b>Division de la Recherche et de la Coopération Universitaire</b>	<b>285 000</b>	<b>285 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
2020	Etude d'organisation	242 000	242 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Paragraphe 2026	Etudes de normes	300 000	300 000
Action 02	<b>VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	<b>5 511 110</b>	<b>5 511 110</b>
Article 33 00 03	<b>Division de la Prospective, de la Recherche et de la Coopération</b>	<b>5 429 000</b>	<b>5 429 000</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 429 000	5 429 000
Article 33 00 06	<b>Division de la Recherche et de la Coopération Universitaire</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	40 000	40 000
2025	Evaluations de projets	20 000	20 000
Article 37 00 02	<b>Cellule de la Promotion et de la Recherche Universitaire</b>	<b>22 110</b>	<b>22 110</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 110	1 110
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	19 000	19 000
Action 03	<b>RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RECHERCHE</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Article 33 00 06	<b>Division de la Recherche et de la Coopération Universitaire</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	30 000	30 000
2027	Enquêtes statistiques	30 000	30 000
Action 04	<b>DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES</b>	<b>2 525 457</b>	<b>1 375 457</b>
Article 33 00 05	<b>Direction des Accréditations Universitaires et de la Qualité</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	250 000	250 000
Article 33 00 06	<b>Division de la Recherche et de la Coopération Universitaire</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	50 000	50 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>2 120 000</b>	<b>970 000</b>
Paragraphe 2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	300 000	300 000
2020	Etude d'organisation	20 000	20 000

**PROJET****BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
2025	Evaluations de projets	50 000	50 000
2026	Etudes de normes	150 000	150 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	1 600 000	450 000
<b>Article 35 00 56</b>	<b>Forum Universités/Entreprises</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	80 000	80 000
<b>Article 37 00 01</b>	<b>CELLULE DE LA COOPÉRATION</b>	<b>25 457</b>	<b>25 457</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 110	1 110
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 237	1 237
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 110	1 110
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>		<b>58 157 426</b>	<b>49 251 500</b>